

DOMINIC JENSEN,

Fondateur et gérant de Legal News,
répond à nos questions sur Legal News et les enjeux de la VEILLE JURIDIQUE :

Comment évoluent les besoins des avocats en matière de veille ?

Dominic Jensen : Au cours des dernières années, nous avons pu constater que la problématique n'était pas l'accès à l'information mais le traitement de celle-ci. En effet, face à la surabondance de l'information, l'avocat doit disposer des outils pour aller tout de suite à l'essentiel. Il a besoin d'une information claire et immédiatement exploitable.

Que vous demandent vos clients aujourd'hui ?

DJ : Nos clients (ndlr plus de 3.000 cabinets d'avocats et services juridiques d'entreprise) veulent la garantie de ne pas passer à côté d'une information importante et veulent une veille qui soit très rapide à consulter, entre cinq et dix minutes par jour.

Comment répondez-vous à ce besoin ?

DJ : Legal News a choisi une démarche qui repose sur deux principes : la sélection et le format. Notre équipe de rédaction, entière-

ment composée de documentalistes juridiques spécialisées, dépouille plus de 140 sources – presse, sources officielles et revues juridiques – et effectue une sélection quotidienne de toutes les informations pertinentes. Cette information ainsi sélectionnée est ensuite synthétisée sous la forme de résumés d'environ une douzaine de lignes. Ce format permet à nos abonnés d'aller à l'essentiel en un minimum de temps. L'information est ensuite enrichie par des liens vers le texte intégral des références citées pour tous les lecteurs qui voudraient approfondir.

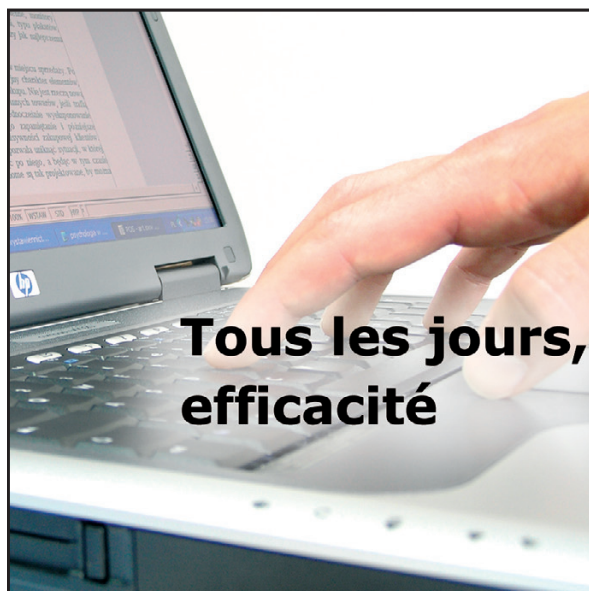
Est-ce que Legal News est utilisé autant par les documentalistes que par les avocats eux-mêmes ?

DJ : Oui. Nous travaillons étroitement avec les documentalistes des cabinets d'avocats. C'est d'ailleurs grâce à l'aide et aux commentaires des documentalistes que nous avons mis au point notre tarif de « rediffu-

sion » qui permet aux documentalistes de sélectionner des informations dans le flux transmis par Legal News et de les dispatcher selon leurs critères de choix parmi les avocats de leurs cabinets. Dans les cabinets qui ne disposent pas d'un service de documentation, c'est l'avocat lui-même qui choisira les informations qu'il souhaite recevoir dans son alerte quotidienne.

Avez-vous des projets en perspective pour Legal News ?

DJ : Oui. La fin de l'année 2007 marquera une étape importante pour Legal News avec des innovations majeures. D'abord, nous allons apporter un certain nombre d'améliorations sur le plan graphique mais surtout nous allons offrir à nos abonnés de nouvelles fonctionnalités qui vont démultiplier les performances de leur veille... et qui nous donnerons quelques longueurs d'avance dans ce domaine ! ■



Tous les jours, gagnez en temps et en efficacité

www.legalnews.fr

Le quotidien de l'actualité Juridique

- L'actualité juridique traitée à partir de 140 sources
- Un classement en 12 rubriques
- Votre alerte personnalisée
- Une base d'archives pour vos recherches

LEGAL NEWS France
30 rue Eugène Flachat - 75017 PARIS
Tél. 01 56 79 89 89 - Fax 01 56 79 89 90
E-mail : mail@legalnews.fr